

ISSN 0835-6165

# **COMMUNIQUÉ**

**Une publication du  
Conseil du Premier ministre  
sur la condition des personnes handicapées**



**Édition d'hiver - janvier 2012**

**Téléphone : 506-444-3000 ou 1-800-442-4412**

**Télécopieur : 506-444-3001**

**Courriel : [pcsd@gnb.ca](mailto:pcsd@gnb.ca)**

**Site Web : [www.gnb.ca/conseil](http://www.gnb.ca/conseil)**

*This newsletter is available in English!*

## Table des matières

<b>Mot de la directrice générale.....</b>	<b>1</b>
<b>La province est plus ouverte à la diversité selon le premier ministre.....</b>	<b>2</b>
<b>Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées .....</b>	<b>3</b>
<b>Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées – Prêts et capables à travailler .....</b>	<b>4</b>
<b>Éducation de qualité pour tous les enfants .....</b>	<b>5</b>
<b>Les formulaires pour le Programme d'aide pour l'énergie domestique seront disponibles.....</b>	<b>5</b>
<b>Nouvelle technologie pour les aveugles ou les malvoyants .....</b>	<b>6</b>
<b>Programme de parasports et de loisirs du Nouveau-Brunswick .....</b>	<b>7</b>
<b>Programme de golf adapté du Nouveau-Brunswick.....</b>	<b>7</b>
<b>Liens intéressants .....</b>	<b>8</b>

## Mot de la directrice générale



Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a été très occupé depuis la publication du dernier bulletin d'information à l'automne. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous continuons, de concert avec les consommateurs, les groupes communautaires et les principaux intervenants, à travailler à plusieurs mesures importantes qui profiteront aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées souhaite la bienvenue au bureau à un nouveau membre du personnel, Heather Hughes. Heather a été engagée pour coordonner les activités relatives à la stratégie du Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées. Son contrat prendra fin à la fin du mois d'avril. Bienvenue Heather!

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, en collaboration avec la Ville de Dieppe et le comité directeur de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, est très heureux de lancer officiellement ici, au Nouveau-Brunswick, la campagne de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012. Le slogan cette année est le suivant : ***Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées – Prêts et capables à travailler!*** La semaine se déroulera du 27 mai au 2 juin 2012. Pour en savoir plus sur la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.gnb.ca/Conseil](http://www.gnb.ca/Conseil) et suivre le lien du site Web de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

Le Conseil du Premier ministre continue de rassembler les résultats découlant du sondage et des séances de consultation au sujet du nouveau plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées. Ces données nous aideront à rédiger le rapport sur le nouveau plan d'action, qui sera présenté au gouvernement au cours de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012.

Je tiens à remercier les personnes qui ont fait parvenir au Conseil leur avis concernant les problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées, et j'encourage les gens qui souhaitent le faire à communiquer avec notre bureau. Je compte bien maintenir le dialogue avec le gouvernement et faire avancer la liste de priorités des personnes handicapées.

Je remercie les membres du Conseil et le personnel de leur appui extraordinaire.

Christyne Allain, directrice générale



**Le Conseil tient à remercier Eleanor de ses nombreuses contributions et de sa dévotion au Conseil à titre de représentante régionale de 2007 à 2011. Merci de votre soutien continu.**

Dans l'ordre habituel : Christyne Allain, directrice générale, et Eleanor Kingston, membre du Conseil.

\*\*\*\*\*

## **La province est plus ouverte à la diversité selon le premier ministre**

Le premier ministre, David Alward, affirme que la province a réalisé des progrès considérables dans ses efforts pour faire du Nouveau-Brunswick un endroit plus ouvert aux personnes handicapées.



Stephen MacGillivray, *The Daily Gleaner*

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a tenu une conférence de presse vendredi à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, proclamée par les Nations Unies. Ci-dessus, à droite, le premier ministre, David Alward, adresse la parole à la foule. À gauche, on voit la directrice générale du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, Christyne Allain, et à l'arrière-plan, Becky Schirato, interprète gestuelle.

Le premier ministre a souligné les principaux points de l'imminent plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées au cours d'une conférence de presse tenue vendredi à l'Hôpital régional D<sup>r</sup> Everett Chalmers. Le rapport sera publié au cours de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012, qui commencera le 27 mai.

Depuis plus d'un an, le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées consulte et obtient les recommandations de tous les ministères sur la meilleure façon de tenir compte des besoins des Néo-Brunswickois handicapés.

La directrice générale du Conseil, Christyne Allain, a fait remarquer que la rétroaction a fait ressortir le besoin d'améliorer les services de transports, les programmes d'aide sociale, l'accessibilité et les possibilités d'emploi dans la province. « Nous devons faire avancer ces dossiers afin que tous les Néo-Brunswickois puissent vivre une vie enrichissante et autonome, sans égard aux handicaps », a-t-elle dit.

Le gouvernement provincial travaille encore aux recommandations formulées dans le troisième rapport de situation du plan, qui date de 2010. Même si des progrès encourageants ont été réalisés, il reste du travail à faire, selon lui, par rapport au plan conçu en 2007.

Au total, 17,2 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick vit avec un handicap; ce taux est le deuxième plus élevé au pays. « Ce seul fait met en valeur l'importance des travaux du Conseil », a déclaré M. Alward. « Le Conseil change réellement la vie des Néo-Brunswickois aux prises avec un handicap, ce dont je suis reconnaissant. »

Même si les données particulières n'ont pas encore été mises au point en raison du fait que le Conseil continue de recevoir des recommandations, M. Alward a indiqué que le gouvernement provincial est en train d'élaborer et a déjà mis en œuvre de nouvelles mesures, y compris les modifications à la *Loi sur le code du bâtiment du Nouveau-Brunswick*. Les réformes permettront d'accroître l'accessibilité des bâtiments.

Le plan d'action-emploi du gouvernement fera également l'objet d'une mise à jour afin d'augmenter les possibilités sur le marché du travail. « Une des choses les plus importantes que l'on puisse faire pour favoriser l'avancement des réformes est d'éliminer les obstacles à l'emploi », a dit M. Alward. « Nous prenons très au sérieux notre engagement à permettre à différents citoyens handicapés de profiter des possibilités économiques et sociales mises à la disposition des gens du Nouveau-Brunswick. » M. Alward a précisé que le gouvernement doit faire preuve de leadership à cet égard et accroître la sensibilisation du public.

Après avoir rencontré les représentants scolaires, les responsables ont mis en place des plans pour concevoir une stratégie qui favorisera la sensibilisation et l'inclusion dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre a indiqué qu'il faut adopter une approche uniforme. « Collectivement, ces mesures miseront sur les progrès accomplis au cours des dernières années, mais il reste encore du pain sur la planche », a-t-il dit. M. Alward espère que la consultation en cours auprès des intervenants continuera de créer un environnement optimal pour les personnes handicapées.

La conférence de presse de vendredi a été tenue dans le contexte de la Journée internationale des personnes handicapées, proclamée par les Nations Unies, qui a eu lieu samedi. Cette journée favorise une meilleure compréhension des droits des personnes handicapées et met en lumière les principaux problèmes, tout en favorisant la sensibilisation et l'inclusion à l'échelle mondiale.

\*\*\*\*\*

## **Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées**

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées travaillent actuellement avec les personnes handicapées, les familles, les organismes de soutien et les employeurs dans le but d'élaborer un nouveau plan d'action-emploi plus efficace à l'intention des personnes handicapées. Ce projet a pour objectif d'accroître le nombre de personnes handicapées qui participent au marché du travail du Nouveau-Brunswick et qui profitent des possibilités d'études postsecondaires.

Le comité directeur du Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées est coprésidé par le député provincial, Danny Soucy, et le représentant des employeurs, Jonathan Davenport (UPS Canada). Ce comité a pour objectif de soumettre un plan d'action-emploi au gouvernement avant avril 2012. Le comité directeur du Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées présentera des recommandations au gouvernement en se fondant sur la rétroaction et les suggestions recueillies dans le cadre de nombreuses séances de consultation régionales. Le comité directeur tient aussi à comprendre et à incorporer les meilleures mesures pour aider les employeurs à embaucher et à maintenir en poste les Néo-Brunswickois handicapés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Conseil du Premier ministre, à l'adresse [www.gnb.ca/conseil](http://www.gnb.ca/conseil).

« La compassion constitue un avantage commercial puissant. » – *Scott Johnson*

\*\*\*\*\*

## **Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées – Prêts et capables à travailler**

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, en collaboration avec la Ville de Dieppe, est très heureux d'inaugurer ici, au Nouveau-Brunswick, la campagne de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012. Le slogan cette année est le suivant : *Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées – Prêts et capables à travailler!* La semaine se déroulera du 27 mai au 2 juin 2012.

Cette année marque le **25<sup>e</sup> anniversaire** de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. Cette semaine maintient la tradition de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, proclamée en 1988 dans le but de promouvoir une meilleure intégration communautaire des personnes handicapées. Cette campagne a été menée par suite d'une demande faite par Rick Hansen à la fin de sa tournée mondiale « L'homme en mouvement ». Pendant dix ans, un comité national a coordonné la planification des activités de cette semaine partout au Canada, et nous avons continué cette campagne ici, au Nouveau-Brunswick.

Les activités de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012 se dérouleront dans plusieurs collectivités du Nouveau-Brunswick. Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées tient à remercier la Ville de Dieppe et son Comité consultatif sur l'accessibilité, qui aident à organiser le lancement officiel de l'activité, prévu pour le samedi 26 mai, à Place 1604, à Dieppe. De plus amples renseignements suivront. Parmi les autres activités provinciales, mentionnons le déjeuner et l'atelier annuels avec les députés de l'Assemblée législative, la campagne de sensibilisation par les médias, Marche et

roule et de nombreuses autres activités. Les groupes locaux sont encouragés à organiser des projets communautaires partout dans la province.



La Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées tient compte de tous les genres de handicaps et de tous les groupes d'âges. Avec l'aide de nos partenaires communautaires, des intervenants, des commanditaires et du gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous pouvons continuer à évoluer vers une société qui n'exclut personne.

Pour en savoir plus sur la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées de 2012, y compris les articles de promotion, les activités de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, les commanditaires et autres, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.gnb.ca/conseil](http://www.gnb.ca/conseil) et suivre le lien du site Web de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

\*\*\*\*\*

## Éducation de qualité pour tous les enfants

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a créé un nouveau site Web pour les parents, les enseignants, le personnel de soutien et les organismes du Nouveau-Brunswick qui tiennent à appuyer chaque élève dans son parcours pour atteindre son plein potentiel dans un environnement d'apprentissage positif.



Le lien ci-dessous donne accès à des ressources élaborées pour aider à fournir une éducation de qualité à tous les enfants. La planification, la collaboration, le respect mutuel, le leadership, le soutien et la formation sont clés.

<http://www.gnb.ca/0000/incl-f.asp>

\*\*\*\*\*

## Les formulaires pour le Programme d'aide pour l'énergie domestique seront disponibles



Les formulaires de demande pour le Programme d'aide pour l'énergie domestique 2012 seront disponibles à partir du 22 décembre. Le gouvernement provincial s'est engagé à continuer d'offrir ce programme pour les cinq prochaines années.

« Nous voulons nous assurer que les Néo-Brunswickois peuvent s'occuper de leur famille pendant l'hiver », a indiqué le ministre des Finances, Blaine Higgs. « Il devrait y avoir jusqu'à 55 000 personnes qui bénéficieront de ce programme. »

Le gouvernement provincial a remis en œuvre le programme en novembre 2010.

« Nous nous sommes aussi engagés à prolonger le programme sur une période de cinq ans pour que les familles à faible revenu aient un souci en moins », a précisé la ministre du Développement social, Sue Stultz. « Même en ces temps difficiles sur le plan financier, le gouvernement reconnaît l'importance de fournir ce programme qui permet aux familles néo-brunswickoises qui en ont besoin d'obtenir de l'aide pour payer leurs factures de chauffage. »

La prestation de 100 \$ aidera les familles à faible revenu à faire face aux coûts élevés de l'énergie. Elle sera fournie aux personnes qui avaient un revenu inférieur ou égal à 28 000 \$ en 2010. Elle sera versée aux requérants admissibles dans les deux à quatre semaines suivant la réception de la demande dûment remplie.

Les personnes peuvent présenter une demande en allant sur le site Web du ministère des Finances ou sur celui de Service Nouveau-Brunswick, ou en composant le 1-800-669-7070. Les formulaires sont aussi disponibles dans les bureaux de Service Nouveau-Brunswick.

LIEN : Ministère des Finances : [www.gnb.ca/finance](http://www.gnb.ca/finance)

\*\*\*\*\*

## Nouvelle technologie pour les aveugles ou les malvoyants

Le Bureau of Engraving and Printing des États-Unis a développé une application que les personnes aveugles et malvoyantes peuvent télécharger gratuitement afin de les aider à reconnaître la monnaie américaine. L'application s'appelle EyeNote®. Il s'agit d'une application pour appareil mobile conçue pour les plateformes Apple iPhone® (3G, 3Gs, 4), iPod® Touch (4<sup>e</sup> génération) et iPad®2. L'application peut être téléchargée à partir du Apple iTunes App Store.



EyeNote® utilise la technologie de reconnaissance d'images pour déterminer la coupure d'un billet. Pour le traitement, l'appareil photo de l'appareil mobile requiert 51 pour cent de l'image balayée du recto ou du verso d'un billet. En quelques secondes, EyeNote® envoie un signal audible ou vibrant et peut reconnaître tous les billets émis par la Réserve fédérale américaine depuis 1996.

Pour avoir de plus amples renseignements sur EyeNote®, cliquez sur le lien <http://www.youtube.com/watch?v=QHGQNEcJlr4&feature=sharewww.eyenote.gov>, ou consultez le site [www.moneyfactory.gov](http://www.moneyfactory.gov).

## Programme de parasports et de loisirs du Nouveau-Brunswick

Le comité de gestion et le groupe de travail des parasports et des loisirs du Nouveau-Brunswick ont le plaisir d'annoncer la création d'un nouveau programme de parasports et de loisirs au Nouveau-Brunswick. Le programme misera sur la collaboration avec les personnes ayant un handicap physique, les organismes provinciaux de sport, les organismes représentant les personnes handicapées, les organismes de loisirs et les installations de loisirs afin de renforcer la capacité et de diriger l'élaboration et la coordination d'un système permettant aux Néo-Brunswickois ayant un handicap physique de participer aux parasports et aux loisirs.

Courtenay Brennan a été embauchée récemment à titre de coordonnatrice des parasports et des loisirs pour le Nouveau-Brunswick. Elle possède des antécédents solides dans les sports et les loisirs et constitue un atout formidable pour le programme. Le comité de gestion et le groupe de travail des parasports et des loisirs du Nouveau-Brunswick souhaitent remercier le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport ainsi que le Comité paralympique canadien qui ont appuyé la création de ce poste.

Pour en savoir plus au sujet du programme de parasports et de loisirs du Nouveau-Brunswick ou des activités à venir dans la province, n'hésitez pas à communiquer avec Courtenay Brennan, à l'adresse [Courtenay.Brennan@abilitynb.ca](mailto:Courtenay.Brennan@abilitynb.ca) ou au 1-866-462-9555.

« Plus une personne est apte, plus elle est motivée. » – *Frederick Herzberg*

\*\*\*\*\*

## Programme de golf adapté du Nouveau-Brunswick

Le comité organisateur du programme de golf adapté du Nouveau-Brunswick tiendra une série de séances de formation tout au long de l'hiver à l'intention des personnes ayant divers handicaps. Les participants apprendront les compétences de base et les notions élémentaires du golf, elles rencontreront de nouvelles personnes et elles auront beaucoup de plaisir. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience antérieure de ce sport. Les participants auront la possibilité de s'inscrire au programme de golf adapté du Nouveau-Brunswick et de prendre part à des parties communautaires sur le parcours Carman Creek dès ce printemps. Pour avoir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Stacey Copeland :



**Téléphone : 506-452-1544**

**Télécopieur : 506-451-8309**

**Courriel : [s.copeland@cdba-nb.ca](mailto:s.copeland@cdba-nb.ca) or**

**Site web : [www.cdba-nb.ca](http://www.cdba-nb.ca)**

## Liens intéressants

Les conseils fiscaux pour les impôts de 2011 se trouvent sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada, à l'adresse <http://www.cra-arc.gc.ca/nwsrm/txtps/2011/menu-fra.html>.

Les renseignements relatifs aux frais médicaux et aux personnes handicapées se trouvent à l'adresse <http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/rc4064/>.

-----

L'**Inclusion Club** est une communauté internationale nouvelle et grandissante qui réunit des gens aux vues similaires, c'est-à-dire des gens qui tiennent à voir un plus grand nombre de personnes handicapées faire de l'activité physique et participer aux sports. Des milliers de personnes de partout dans le monde sont en train d'accomplir des choses extraordinaires et novatrices dans ce domaine. Le problème, c'est qu'il existe très peu de possibilités, s'il y en a, d'échanger les pratiques exemplaires.

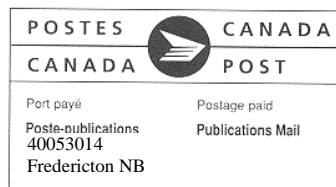
C'est l'objectif que s'est fixé l'**Inclusion Club**. Il s'agit d'un endroit où vous pouvez apprendre des autres, peu importe où ils se trouvent dans le monde. Nous savons qu'il se passe des choses extraordinaires dans différentes parties du monde, de la Scandinavie à l'Amérique du Sud, en passant par l'Australie, et nous avons l'intention de vous en faire part. Pour avoir de plus amples renseignements, visitez le site <http://theinclusionclub.com/>.

-----

Le site Web *TravelinWheels* a été créé à l'intention des personnes handicapées afin de leur faire part d'expériences concernant les endroits accessibles à visiter partout dans le monde. Le site affiche constamment de nouveaux renseignements et comprend un guide d'accessibilité, des conseils et des suggestions sur les plans de voyage et un salon de bavardage qui permet de discuter avec d'autres vacanciers. Pour en savoir plus, visitez le site <http://travelinwheels.com/index2.aspx>.



**Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées**  
440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8  
Téléphone : 506-444-3000 ou 1-800-442-4412  
Télécopieur : 506-444-3001  
Courriel : [pcsdp@gnb.ca](mailto:pcsdp@gnb.ca)  
Site Web : [www.gnb.ca/conseil](http://www.gnb.ca/conseil)  
Rédaction : Christyne Allain  
Conception et mise en page : Kristin Colwell



**Nous serions heureux de recevoir pour notre bulletin des articles sur n'importe quel sujet concernant les personnes handicapées. Ce bulletin peut être offert en médias substitués. Veuillez le faire circuler dans votre bureau et auprès de vos amis.**



## AVIS

L'édition de septembre 2011 du *Répertoire des services offerts aux personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick* est disponible. Si vous voulez en recevoir un exemplaire, veuillez retourner le formulaire suivant dûment rempli au bureau par télécopieur ou par courrier.

Nom : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Langue : Anglais \_\_\_\_\_ Français \_\_\_\_\_

**Renvoyez au :** Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées  
440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8  
Télécopieur : 506-444-3001 Courriel : [pcsdp@gnb.ca](mailto:pcsdp@gnb.ca)

*\*Les mises à jour sont disponibles sur demande pendant l'année.\**